

## AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT SUIVANTS :

NUMÉRO 2008-PU-12 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME  
NUMÉRO 2009-Z-95 CONCERNANT LE ZONAGE

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 14 juillet 2026, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté les projets de règlement suivants :

a. Projet de règlement numéro **2008-PU-12** « Règlement modifiant le règlement numéro 2008-PU-00 concernant le plan d'urbanisme »

Ce projet de règlement vise à modifier le plan d'urbanisme afin d'y modifier les dispositions relatives aux liens véhiculaires projetées dans le secteur industriel.

b. Projet de règlement numéro **2009-Z-95** « Règlement modifiant le règlement numéro 2009-Z-00 concernant le zonage ».

Ce projet de règlement vise à modifier certaines dispositions de la grille des usages et normes pour les zones I-219 et I-220 :

➤ Pour la zone I-219 :

○ Les usages suivants :

- p1 – Récréation publique
- p3a – Sécurité et défense

○ Les normes suivantes :

- Superficie minimum (m<sup>2</sup>) : 2500
- Superficie maximum (m<sup>2</sup>) : n/a
- Largeur minimum (m) : 25

➤ Pour la zone I-220:

○ L'usage suivant :

- p3a – Sécurité et défense

○ Les normes suivantes :

- Superficie maximum (m<sup>2</sup>) : n/a
- Largeur minimum (m) : 25

2. Les zones concernées par le projet de règlement 2009-Z-95 concernent les zones industrielles I-219 et I-220

| ZONES VISÉES | ADRESSES CONCERNÉES                                                                             |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| I-219        | boulevard Saint-Laurent : Lots 5 632 107, 5 633 699, 6 444 075, 6 681 246 du cadastre du Québec |
|              | 1 <sup>re</sup> Avenue : 1425 à 1485                                                            |
|              | rue Léo : Lot 6 382 240, 6 681 245 du cadastre du Québec                                        |
| I-220        | rue Barbeau : Lot 2 374 153 du cadastre du Québec                                               |
|              | route 132 : 6040 à 6042                                                                         |

3. Le projet de règlement 2009-Z-95 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **4 août 2026 à 18 h 30** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.
5. Les projets de règlement peuvent être consultés aux Services juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 20 juillet 2026



Audrey-Maude Parisien, notaire  
Greffière et directrice des Services juridiques